

## COMMENT PRESCRIRE UN TEST BLADDER EPICHECK® DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE AFU ?

### LES MODALITES PRATIQUES DE PRESCRIPTION

Vous devez remplir la fiche de renseignements cliniques et une ordonnance de prescription du test Bladder Epicheck, et remettre ces documents au patient.

La fiche de renseignements clinique est disponible sur le site internet [www.genbio.fr](http://www.genbio.fr) ou vous pouvez contacter le laboratoire INOVIE GEN-BIO par mail à l'adresse [gb-communication@inovie.fr](mailto:gb-communication@inovie.fr).

### LE CIRCUIT

Le patient peut effectuer son prélèvement d'urine au laboratoire (ou possibilité de le faire à domicile). Une fois l'urine collectée, le patient remet son échantillon au laboratoire de ville INOVIE (tous nos laboratoires sur [www.inovie.fr](http://www.inovie.fr)) avec la fiche de renseignements cliniques complétée et l'ordonnance de prescription du test.

Si le prélèvement est réalisé à domicile, l'échantillon d'urine doit être acheminé dans un laboratoire de ville INOVIE entre +2°C et +8°C sous un délai de 6 h maximum.

Le test est réalisé au laboratoire INOVIE GEN-BIO et le résultat vous est envoyé sous 15 jours via :

- Apycript
- Mail crypté
- MS Santé
- Le cas échant par courrier

### LA PRISE EN CHARGE

Le test BLADDER EPICHECK® est soumis au RIHN (référentiel des actes innovants hors nomenclature).

Votre établissement de soin prend en charge l'avance des frais.

Le patient n'a rien à payer.

